

4. COMPTE RENDU DES EXAMENS PSYCHOLOGIQUES

Nom et Prénom:
 Né(e) le : Sexe :
 Etablissement fréquenté : Internat : ☐ Oui ☐ Non
 Nom des Responsables légaux :

NATURE DES EXAMENS

DATE DE PASSATION

N.B. Les performances et le protocole des tests psychométriques doivent être joints sous pli cacheté à la Commission avec le compte-rendu.

Document rédigé par

COMPTE-RENDU

.TSVP

Confidentialité : ce document doit être exclusivement utilisé dans le cadre de la commission à laquelle il est destiné. Il doit être conservé au sein du dossier adressé à cette commission pour l'éclairer dans sa prise de décision et ne peut être transmis à d'autres personnes ou institutions sans l'accord explicite du psychologue qui l'a rédigé. (Cf article 14 du Code de déontologie des psychologues).

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

SYNTHESE ET APPRECIATION GENERALE

[illegible]

Document rédigé le :

NOM PRENOM :

Signature :

Conformément à la Loi d'accès aux documents administratifs, ce document peut être consulté par la famille à sa demande.